

Première Partie — Fondements et cadres analytiques

Toute réflexion sur la politique monétaire en Haïti requiert, en amont de l'analyse empirique, une mise en perspective théorique et méthodologique. Comprendre la trajectoire et les choix de la Banque de la République d'Haïti (BRH) entre 2020 et 2025 suppose de revenir d'abord sur les fondements de la politique monétaire, ses objectifs institutionnels et ses instruments d'intervention. C'est à ce prix que l'on peut mesurer l'écart entre les prescriptions théoriques, les décisions adoptées et les résultats observés dans un contexte marqué par la fragilité étatique et la vulnérabilité structurelle.

Cette première partie remplit donc une double fonction. Elle est d'abord pédagogique : il s'agit de clarifier le rôle d'une banque centrale, ses leviers d'action et les finalités qu'elle poursuit dans une économie ouverte et dépendante comme celle d'Haïti. Elle est ensuite critique, car l'exercice permet de montrer que les instruments dont dispose la BRH, bien que semblable à ceux des autres banques centrales, se déploient dans un cadre profondément contraint : marché des changes dominé par le dollar, dépendance massive aux transferts de la diaspora, poids prépondérant de l'informalité et faiblesse des mécanismes de transmission de la politique monétaire vers l'économie réelle.

Dans ce cadre, trois dimensions s'imposent. La première concerne les objectifs formels et informels assignés à la BRH. Si sa mission statutaire consiste à assurer la stabilité monétaire et la solidité du système financier, la réalité du terrain l'amène à assumer des responsabilités plus larges : soutenir ponctuellement le

financement de l'État, intervenir pour atténuer les tensions sociales liées à l'inflation, et tenter de préserver une certaine stabilité politique en maîtrisant les fluctuations de la gourde. Cette pluralité d'objectifs est source d'inévitables contradictions.

La deuxième dimension relève des référentiels théoriques mobilisés, explicitement ou implicitement, dans la conduite de la politique monétaire. L'analyse montre que la BRH oscille entre un cadre monétariste, focalisé sur la maîtrise de l'inflation et la discipline budgétaire, et une approche davantage keynésienne, attentive au financement de l'activité économique et à la liquidité bancaire. Ces orientations sont par ailleurs influencées par les prescriptions du Fonds monétaire international et par l'expérience des banques centrales des pays voisins, notamment la République dominicaine. Toutefois, la transposition de ces doctrines à la réalité haïtienne soulève des questions de pertinence et de cohérence.

La troisième dimension introduit le cadre théorique central de cet ouvrage : la théorie de l'incompatibilité des choix publics. Cette approche postule que, dans les États fragiles, la poursuite simultanée de trois objectifs — stabilité monétaire, financement public et soutien à l'activité économique — conduit à des arbitrages incompatibles qui fragilisent la cohérence de l'action publique. L'intérêt d'une telle théorie est qu'elle permet de dépasser les limites des modèles importés en proposant une lecture endogène des contradictions de la politique monétaire en Haïti.

Enfin, cette partie s'achèvera par une réflexion méthodologique. L'analyse s'appuie principalement sur les *Notes de politique monétaire* publiées par la BRH entre 2020 et 2025, complétées par des sources secondaires issues d'organismes internationaux et de la littérature académique. La mobilisation de ces documents

permettra de combiner une lecture empirique des données monétaires et financières avec une interprétation théorique des choix opérés, de manière à préparer le terrain pour l'examen chronologique et critique qui constituera le cœur de la deuxième partie.

En somme, cette première partie établit le socle analytique indispensable à la compréhension des dynamiques monétaires haïtiennes. Elle vise à montrer que la politique monétaire ne peut être étudiée isolément : elle est le produit d'un enchevêtrement entre objectifs institutionnels, doctrines importées et contraintes structurelles propres à un État fragile. C'est sur cette base que l'analyse empirique des années 2020–2025 pourra prendre tout son sens et que les propositions d'une refondation monétaire pourront être formulées dans la troisième partie.

Chapitre 1 – Les objectifs et instruments de la politique monétaire en Haïti (2020–2025)

Introduction

La politique monétaire occupe une place centrale dans la régulation macroéconomique des économies contemporaines. Dans le cas d'Haïti, elle revêt une importance particulière, car elle s'exerce dans un environnement marqué par l'instabilité politique, l'effondrement institutionnel et la vulnérabilité structurelle de l'appareil productif. Entre 2020 et 2025, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a dû adapter ses interventions face à des chocs multiples : pandémie de la Covid-19, flambée internationale des prix alimentaires et pétroliers, dépréciations récurrentes de la gourde, insécurité croissante et contraction durable de l'activité économique. Ces circonstances exceptionnelles ont mis à l'épreuve non seulement les capacités opérationnelles de la BRH, mais également la pertinence des objectifs qu'elle poursuit et l'efficacité des instruments qu'elle mobilise.

Conformément à ses statuts, la BRH est investie de missions classiques : assurer la stabilité monétaire, préserver la solidité du système bancaire et contribuer à la croissance économique. Toutefois, dans un État fragile où l'économie repose largement sur l'informalité et où la dépendance aux transferts extérieurs conditionne la balance des paiements, ces objectifs prennent une dimension particulière. Ils se déclinent en priorités parfois concurrentes : stabiliser le taux de change face aux pressions spéculatives, contrôler l'inflation à travers des instruments de liquidité, et limiter le financement monétaire des déficits publics conformément aux engagements internationaux. L'examen de la période 2020–2025 met en évidence que la BRH, tout en affichant une posture de prudence et de discipline, a été contrainte d'arbitrer

en permanence entre ces objectifs partiellement incompatibles (Providence, 2022).

Les instruments mobilisés par la Banque centrale reflètent cette tension. Sur le plan conventionnel, la BRH a eu recours aux outils traditionnels : modification des taux directeurs, ajustement des coefficients de réserves obligatoires, interventions directes sur le marché des changes, et utilisation des bons BRH pour absorber la liquidité excédentaire. À ces instruments se sont ajoutées des mesures ad hoc, souvent dictées par l'urgence, telles que des ventes massives de devises pour freiner la dépréciation de la gourde ou des accords ponctuels avec le Trésor public pour limiter le recours au financement monétaire. Cette combinaison illustre les limites structurelles de la politique monétaire dans un pays où les canaux de transmission vers l'économie réelle restent faibles, en raison de la faible bancarisation, de la domination du dollar dans les transactions et du poids de l'économie informelle (Providence, 2025).

Au cours de la période étudiée, les tensions inflationnistes persistantes, oscillant entre 20 et 40 % selon les années, ont révélé l'incapacité des instruments classiques à juguler durablement la hausse des prix. Les interventions sur le marché des changes, bien que parfois efficaces à court terme, n'ont pas suffi à enrayer les pressions structurelles liées à la dépendance alimentaire et énergétique du pays. De même, la discipline imposée en matière de financement monétaire a contribué à la stabilité macroéconomique de court terme, mais au prix d'une contraction de la demande intérieure et d'un affaiblissement du crédit au secteur productif (BRH, 2020–2025).

Cette introduction vise à poser les bases analytiques du chapitre. L'objectif est de clarifier le mandat institutionnel de la BRH, de présenter les principaux instruments de politique monétaire

utilisés entre 2020 et 2025, et de montrer en quoi leur mobilisation illustre la tension entre les objectifs assignés et les contraintes structurelles. Dans une perspective critique, il s'agira également de démontrer que ces objectifs et instruments ne peuvent être évalués isolément, mais doivent être compris comme les éléments d'un triangle d'incompatibilité au cœur de l'action publique haïtienne.

1. Historique des mandats de la BRH

L'histoire institutionnelle de la Banque de la République d'Haïti (BRH) éclaire la nature des choix monétaires opérés au cours de la période récente. Créée en 1979 par la loi du 17 août, la BRH succède à la Banque Nationale de la République d'Haïti (BNRH), fondée en 1910, qui assurait à la fois des fonctions commerciales et des prérogatives de banque centrale (Nesi, 2014). La création de la BRH répondait à la nécessité de dissocier les activités commerciales du rôle de régulation monétaire et financière, dans un contexte marqué par l'ouverture croissante de l'économie haïtienne et par la pression exercée par les institutions financières internationales pour moderniser l'appareil monétaire.

Dès ses statuts fondateurs, la BRH s'est vu confier plusieurs missions classiques. En premier lieu, elle doit assurer la stabilité interne et externe de la monnaie nationale, en veillant à la régulation de la masse monétaire et à la préservation de la valeur de la gourde. En second lieu, elle est chargée de superviser le système bancaire et financier, garantissant sa solidité et son bon fonctionnement. Enfin, elle doit contribuer au financement du développement économique, en accompagnant les politiques publiques par des interventions monétaires appropriées. À l'image des autres banques centrales de la région, la BRH incarne ainsi la tension entre un mandat de stabilité monétaire et une mission plus large de soutien au développement (Providence, 2025).

Toutefois, l'évolution des mandats de la BRH ne peut être comprise indépendamment des transformations de l'État haïtien et de ses relations avec l'économie mondiale. Dans les années 1980, la politique monétaire a été dominée par les impératifs de stabilisation dans un contexte d'ajustement structurel. L'ouverture commerciale, la libéralisation financière et la réduction du rôle de l'État dans l'économie ont fortement influencé les orientations de la BRH, laquelle a été sommée de privilégier la discipline monétaire et la lutte contre l'inflation (World Bank, 1986).

Les années 1990 ont marqué un tournant. Avec l'embargo international de 1991–1994 et la déstabilisation politique qui l'accompagne, la BRH s'est retrouvée en première ligne pour maintenir un minimum de liquidité dans l'économie. L'accent a alors été mis sur les interventions sur le marché des changes afin de contenir la dépréciation rapide de la gourde, ainsi que sur le financement direct du Trésor public pour faire face à l'effondrement des recettes fiscales (Lemay-Hébert, 2014; Mondélice, 2022). Cette période illustre bien la contradiction entre les mandats formels de stabilité et les impératifs d'urgence dictés par la survie de l'État.

Depuis les années 2000, le mandat de la BRH s'est progressivement recentré sur deux priorités : la stabilité des prix et la stabilité du système financier. L'adoption d'accords avec le Fonds monétaire international (FMI) et la mise en place de programmes de stabilisation budgétaire ont renforcé l'objectif de zéro financement monétaire du déficit public, objectif réaffirmé avec force dans le budget 2024–2025 (BRH, 2024). Toutefois, dans les faits, la BRH continue d'assumer une fonction implicite de soutien au financement de l'État, que ce soit par des avances temporaires, par la gestion des bons du Trésor ou par le rachat de devises en période de tensions.

La période 2020–2025 a mis en évidence les limites de ce mandat. En dépit d'un discours centré sur la prudence et la discipline, la BRH a dû composer avec une série de crises — sanitaire, alimentaire, sécuritaire — qui l'ont amenée à élargir son champ d'action au-delà de ses prérogatives statutaires. En cela, elle illustre une caractéristique des banques centrales opérant dans les États fragiles : la nécessité d'endosser des responsabilités qui dépassent le strict mandat monétaire, au risque de renforcer les incompatibilités structurelles entre stabilité, financement public et développement (Providence, 2022).

Ainsi, l'histoire des mandats de la BRH révèle une trajectoire faite de continuités et de ruptures. Si le principe de stabilité monétaire reste au cœur de ses statuts, la pratique de la banque centrale haïtienne montre une adaptation constante aux crises et aux pressions extérieures. C'est précisément dans cet écart entre mandat formel et pratiques réelles que se logent les contradictions analysées dans cet ouvrage.

2. Les instruments utilisés par la BRH (2020–2025)

L'efficacité de la politique monétaire repose, dans toute économie, sur la capacité de la banque centrale à mobiliser un ensemble d'instruments permettant d'orienter la liquidité, de réguler la masse monétaire et d'influencer les anticipations des agents. En Haïti, la Banque de la République d'Haïti (BRH) dispose, en théorie, d'un éventail d'outils comparables à ceux de nombreuses banques centrales : ajustement des taux directeurs, modification des réserves obligatoires, interventions sur le marché des changes et émission de titres de régulation monétaire (bons BRH). Toutefois, la spécificité du contexte haïtien — faible bancarisation, prédominance de l'informalité, dollarisation partielle de l'économie et crises récurrentes — limite la portée de ces instruments et altère leurs canaux de transmission vers l'économie réelle.

2.1. Les taux directeurs

Le taux directeur constitue l'un des principaux instruments de politique monétaire utilisés par la Banque de la République d'Haïti (BRH) pour orienter le coût de la liquidité dans l'économie. Théoriquement, cet instrument permet à la banque centrale d'agir sur le niveau général des taux d'intérêt pratiqués par les banques commerciales et, par conséquent, sur la demande de crédit, l'investissement et la consommation. En contexte de stabilité institutionnelle et de formalisation financière, la variation du taux directeur produit des effets mesurables sur la dynamique de l'inflation et sur la croissance. Cependant, en Haïti, l'efficacité de cet instrument est limitée par plusieurs facteurs structurels : la faible profondeur du système bancaire, le poids de l'économie informelle, la dollarisation partielle et la méfiance persistante envers la monnaie nationale (Étienne, 2007; Providence, 2022).

Entre 2020 et 2025, la BRH a eu recours aux taux directeurs principalement dans une logique restrictive. Dès 2020, confrontée à une inflation à deux chiffres et à une dépréciation accélérée de la gourde, elle a relevé ses taux afin de contenir la liquidité et de freiner la demande de devises (BRH, 2020). Ces ajustements visaient à ancrer les anticipations inflationnistes et à stabiliser le marché des changes. Cependant, l'impact réel sur l'économie est demeuré limité : la dollarisation des transactions, l'importance des transferts de la diaspora et la dépendance aux importations alimentaires et énergétiques ont réduit la sensibilité des agents aux variations des taux pratiqués en gourdes (FMI, 2021).

À partir de 2022, dans un contexte de flambée internationale des prix alimentaires et pétroliers consécutive à la guerre en Ukraine, la BRH a poursuivi cette orientation restrictive. Les taux directeurs ont été utilisés conjointement avec des émissions massives de bons BRH, accentuant la contraction de la liquidité bancaire. Si ces mesures ont permis de ralentir l'inflation, elles

ont aussi réduit l'accès au crédit productif, accentuant la récession et fragilisant davantage les petites et moyennes entreprises (World Bank, 2022).

L'adoption, en 2024, de la règle du financement monétaire nul, dans le cadre du programme conclu avec le FMI, a renforcé l'importance des taux directeurs comme signal de discipline monétaire. Toutefois, leur rôle est demeuré davantage symbolique que réellement opérationnel. En effet, dans un pays où moins de 30 % de la population adulte est bancarisée où l'informalité domine, les variations du taux directeur affectent marginalement les comportements de la majorité des acteurs économiques (World Bank, 2023). Leur principal effet a donc été d'accroître la crédibilité externe de la BRH, sans générer de transformation structurelle de l'économie réelle.

Ainsi, l'usage des taux directeurs en Haïti révèle un paradoxe fondamental : instrument central dans la panoplie des banques centrales orthodoxes, il devient en contexte fragile un outil aux effets limités, dont la fonction est moins de réguler les flux économiques internes que de signaler la rigueur monétaire auprès des partenaires internationaux. Cette situation confirme les analyses de Providence (2022), pour qui les instruments monétaires classiques, appliqués dans un État fragile, se heurtent à l'incompatibilité structurelle entre stabilité, financement public et développement économique.

2.2. Les réserves obligatoires

Les réserves obligatoires constituent un instrument classique de politique monétaire, permettant à la banque centrale de contrôler indirectement l'offre de crédit et la liquidité disponible dans le système bancaire. Elles correspondent à la fraction des dépôts collectés par les banques commerciales que celles-ci sont tenues de conserver auprès de la banque centrale, plutôt que de les utiliser

pour accorder des prêts ou effectuer d'autres placements. En modulant ce ratio, la Banque de la République d'Haïti (BRH) cherche à influencer la capacité des banques à distribuer du crédit, et, ce faisant, à maîtriser la masse monétaire, contenir l'inflation et stabiliser le taux de change.

En Haïti, l'usage de cet instrument a pris une importance croissante entre 2020 et 2025, dans un contexte marqué par une inflation persistante et des tensions fortes sur le marché des changes. Dès 2020, face à la dépréciation rapide de la gourde et à l'inflation importée, la BRH a relevé de manière significative le ratio des réserves obligatoires, notamment sur les dépôts en gourdes et en devises, afin de réduire l'excès de liquidité circulant dans le système bancaire (BRH, 2020). Cette mesure visait à limiter la demande spéculative de dollars et à freiner la spirale prix-change.

L'efficacité immédiate de cet outil s'est traduite par une contraction des prêts bancaires, réduisant la capacité des ménages et des entreprises à accéder au crédit. Si cette orientation restrictive a contribué à ralentir la dépréciation de la monnaie nationale, elle a aussi eu des effets pervers : l'investissement productif a reculé, les petites et moyennes entreprises (PME) ont vu leur accès au financement encore plus restreint, et la consommation intérieure a été comprimée (2025). En d'autres termes, la stabilisation monétaire obtenue s'est accompagnée d'une aggravation de la récession.

À partir de 2022, dans le contexte de la flambée internationale des prix alimentaires et énergétiques, la BRH a intensifié cette politique en relevant à plusieurs reprises le coefficient de réserves obligatoires. Si cette stratégie a permis de contenir en partie les pressions inflationnistes, elle a aussi renforcé l'asymétrie entre un secteur bancaire formel asphyxié par le manque de liquidité et une

économie informelle qui, échappant aux régulations de la banque centrale, a continué de prospérer sur une base essentiellement en espèces (World Bank, 2022). L’informalité massive et la dollarisation partielle de l’économie ont donc considérablement réduit la portée de cet instrument.

Enfin, dans le cadre du programme économique et financier conclu avec le FMI en 2024, la règle du financement monétaire nul a encore accru le rôle des réserves obligatoires comme instrument central de discipline monétaire. En limitant strictement l’expansion du crédit, la BRH a cherché à consolider la crédibilité externe de sa politique. Mais cette crédibilité a été obtenue au détriment de la légitimité interne : pour les acteurs économiques et sociaux, la restriction du crédit a accentué la pauvreté, réduit l’investissement et compromis la relance (FMI, 2024).

Ainsi, l’expérience 2020–2025 révèle le paradoxe des réserves obligatoires en Haïti : outil efficace pour réduire la liquidité excédentaire et envoyer un signal de discipline monétaire, elles deviennent dans un État fragile un instrument qui, en stabilisant nominalement la monnaie, accentue les déséquilibres de l’économie réelle. Cette dynamique illustre une nouvelle fois la pertinence de la théorie de l’incompatibilité des choix publics : les mesures de stabilisation obtenues par l’usage restrictif des réserves obligatoires se traduisent par une contraction du crédit et un recul de la croissance, confirmant l’impossibilité de concilier simultanément stabilité, financement et développement.

2.3. Les interventions de change

Les interventions de change représentent l’un des instruments privilégiés par la Banque de la République d’Haïti (BRH) pour tenter de stabiliser la gourde et contenir les pressions inflationnistes. Dans une économie fortement dépendante des importations alimentaires et énergétiques, et où le dollar

américain constitue à la fois une devise de réserve, une unité de compte et un moyen de transaction, le marché des changes occupe une place centrale dans la dynamique macroéconomique. La BRH intervient régulièrement en vendant des devises sur le marché officiel afin de freiner la dépréciation de la monnaie nationale ou, plus rarement, en achetant des dollars pour reconstituer ses réserves (BRH, 2020–2025).

L’objectif principal de ces interventions est de contenir la volatilité du taux de change, facteur clé dans la formation des prix domestiques. En Haïti, l’inflation est en grande partie importée : toute dépréciation de la gourde renchérit immédiatement le coût des biens importés, qui représentent plus de 50 % de la consommation nationale (World Bank, 2022). En vendant des devises sur le marché, la BRH tente d’atténuer ces chocs, de réduire les anticipations spéculatives et de préserver la confiance des agents économiques dans la valeur de la monnaie nationale.

Si ces interventions ont parfois permis des résultats ponctuels — comme l’appréciation exceptionnelle de la gourde en 2020 ou le ralentissement de la dépréciation en 2023 —, leur efficacité demeure limitée et transitoire. Trois raisons principales expliquent cette faiblesse :

1. *La contrainte des réserves internationales* : la BRH dispose de marges étroites pour intervenir, ses réserves étant structurellement faibles et dépendantes des apports extérieurs (aide, transferts de la diaspora, prêts concessionnels). Chaque vente de devises réduit son stock et fragilise sa capacité à répondre à des crises futures (FMI, 2021) ;
2. *La dollarisation partielle* : une grande partie des transactions, notamment dans l’immobilier, les loyers ou l’éducation, est réalisée en dollars. Cela limite l’impact

des interventions en gourdes, car la demande structurelle de devises dépasse largement l'offre domestique ;

3. *La spéculation et l'informalité* : une part importante des échanges de devises se fait sur un marché parallèle peu régulé. Les interventions de la BRH, en ciblant le marché officiel, influencent peu les circuits informels où se fixent souvent les prix de référence pour la population.

Dans ce contexte, les interventions de change apparaissent davantage comme un instrument de signal que comme un véritable levier de transformation. Elles permettent à la BRH de démontrer sa volonté de défendre la monnaie et d'envoyer un message de discipline aux bailleurs internationaux, mais elles n'apportent pas de solution durable aux déséquilibres structurels. L'épisode de 2020 est révélateur : l'appréciation rapide de la gourde, largement alimentée par les interventions et par des restrictions réglementaires, s'est révélée artificielle et insoutenable, cédant la place à une nouvelle spirale de dépréciation dès 2021 (FMI, 2021; BRH, 2021).

Les interventions de change illustrent enfin la logique d'incompatibilité des choix publics (Providence, 2022). Pour contenir l'inflation et défendre la gourde, la BRH sacrifie ses réserves et limite sa capacité à financer d'autres objectifs. Inversement, lorsqu'elle préserve ses réserves en réduisant ses ventes de devises, le taux de change se dégrade, alimentant l'inflation et fragilisant la stabilité. Cet arbitrage permanent souligne le caractère circulaire des dilemmes monétaires dans un État fragile : chaque stabilisation est temporaire et obtenue au détriment d'un autre équilibre.

En définitive, les interventions de change demeurent un outil central, mais insuffisant de la politique monétaire haïtienne. Elles permettent de gagner du temps et de signaler la volonté de stabilisation, mais elles ne peuvent à elles seules compenser les

faiblesses structurelles : déficit de production, dépendance aux importations, dollarisation et poids de l’informalité. En stabilisant ponctuellement la gourde, elles retardent l’inévitable retour des tensions, confirmant que la véritable réponse réside non pas dans l’usage intensif de cet instrument, mais dans une refondation globale de la politique monétaire et de l’action publique.

2.4. Les bons BRH

Les bons émis par la Banque de la République d’Haïti (BRH) constituent, depuis plusieurs décennies, l’un des instruments les plus emblématiques et les plus utilisés de la politique monétaire nationale. Créés pour absorber la liquidité excédentaire et réduire la masse monétaire en circulation, ces titres de dette interne jouent un rôle central dans la stratégie de stabilisation de la banque centrale. Leur principe est simple : en proposant aux institutions financières des placements rémunérés, la BRH retire une partie des liquidités disponibles dans le système bancaire, limitant ainsi la capacité de crédit et atténuant les pressions inflationnistes ou de change (BRH, 2020–2025).

Entre 2020 et 2025, le recours aux bons BRH s’est intensifié dans un contexte de forte volatilité monétaire et de pressions inflationnistes. Face à l’érosion de la gourde et à la montée rapide des prix, la BRH a émis massivement ces instruments, les utilisant comme levier principal pour stériliser la liquidité. Cette politique a contribué ponctuellement à ralentir la demande de devises et à réduire la circulation monétaire, renforçant la crédibilité externe de l’institution auprès des bailleurs et des marchés (FMI, 2021; 2024).

Toutefois, l’usage intensif des bons BRH a eu des effets collatéraux significatifs. En drainant une part importante de la liquidité bancaire vers des placements sûrs et rémunérateurs auprès de la banque centrale, il a réduit l’incitation des banques

commerciales à financer le secteur productif. Les ressources qui auraient pu être orientées vers l'agriculture, l'industrie ou les PME ont été captées par ces titres de stérilisation. Le résultat a été une contraction durable du crédit, une asphyxie des investissements productifs et, in fine, un affaiblissement de la croissance (Providence, 2025). Cet effet d'éviction illustre le paradoxe des bons BRH : ils stabilisent la monnaie à court terme tout en compromettant les bases du développement économique à long terme.

L'émission massive de bons BRH a également engendré un coût budgétaire non négligeable. En rémunérant les banques commerciales, la BRH supporte une charge financière qui alourdit ses comptes et réduit ses marges de manœuvre. À terme, cette dépendance aux bons BRH crée un cercle vicieux : plus la liquidité doit être absorbée, plus la dette interne croît, et plus le coût de stérilisation pèse sur les finances publiques. Par ailleurs, cette situation alimente la perception d'une banque centrale davantage préoccupée par la préservation de la stabilité nominale et de sa crédibilité externe que par la relance productive et sociale (World Bank, 2022).

L'expérience des bons BRH confirme la pertinence de la théorie de l'incompatibilité des choix publics (Providence, 2022). En cherchant à atteindre la stabilité monétaire à travers la stérilisation, la BRH sacrifie le financement du développement et réduit les capacités de l'État à répondre aux besoins sociaux. Inversement, toute réduction du recours à ces instruments menace de relancer l'inflation et de fragiliser la gourde. Cet arbitrage permanent illustre le caractère circulaire et insoluble des choix monétaires dans un État fragile.

L'examen des instruments utilisés par la BRH entre 2020 et 2025 révèle un paradoxe. Si la Banque centrale dispose d'un arsenal

relativement complet, leur efficacité se trouve largement entravée par la structure de l'économie haïtienne et par la récurrence des crises. Les ajustements de taux et les réserves obligatoires agissent faiblement sur une économie dominée par l'informalité et par le dollar, tandis que les interventions de change et l'émission de bons BRH stabilisent à court terme, mais fragilisent les équilibres à long terme. Ces contradictions, inscrites dans l'usage même des instruments, annoncent déjà la problématique centrale de cet ouvrage : l'impossibilité de concilier simultanément stabilité monétaire, financement public et soutien au développement dans un État fragile.

3 — Objectifs affichés : stabilité des prix, taux de change et système bancaire

Les objectifs de la Banque de la République d'Haïti (BRH) sont inscrits dans ses statuts et réaffirmés dans ses *Notes sur la politique monétaire* (2020–2025). Trois finalités dominent : la stabilité des prix, la stabilité externe de la monnaie nationale à travers le taux de change, et la stabilité du système bancaire. Ces priorités, qui apparaissent comme des missions classiques d'une banque centrale, prennent une signification particulière dans le contexte haïtien, où l'économie est exposée à des chocs récurrents, où l'État reste fragile et où les marchés sont dominés par des logiques informelles.

3.1. La stabilité des prix

La stabilité des prix constitue depuis plusieurs décennies l'un des objectifs centraux de la politique monétaire en Haïti. Conformément à la vision monétariste dominante, reprise par les institutions financières internationales, l'inflation est perçue comme le principal obstacle à la croissance soutenable et à la préservation du pouvoir d'achat des ménages. La Banque de la République d'Haïti (BRH) a donc placé la lutte contre l'inflation au cœur de ses interventions, notamment par l'usage de ses

instruments restrictifs : relèvement des taux directeurs, accroissement des réserves obligatoires, interventions de change et émissions massives de bons BRH (2020–2025).

Entre 2020 et 2025, la dynamique inflationniste haïtienne a été alimentée par une combinaison de facteurs internes et externes. Sur le plan interne, la faiblesse de la production nationale, la dollarisation partielle de l'économie et le déficit budgétaire chronique ont accru la vulnérabilité des prix aux déséquilibres monétaires et aux tensions sur le marché des changes. Sur le plan externe, la pandémie de Covid-19 a perturbé les chaînes d'approvisionnement, tandis que la guerre en Ukraine a provoqué une flambée des prix internationaux des produits alimentaires et pétroliers, qui se sont directement répercutés sur l'économie haïtienne, fortement dépendante des importations (World Bank, 2022; FMI, 2023).

La BRH a tenté de répondre à ces pressions en renforçant sa politique restrictive. En 2021, elle a augmenté ses interventions sur le marché des changes pour ralentir la dépréciation de la gourde et contenir l'inflation importée. En 2022–2023, elle a multiplié les émissions de bons BRH et relevé les réserves obligatoires, réduisant drastiquement la liquidité bancaire. Ces mesures ont contribué à ralentir la dynamique inflationniste, mais elles se sont accompagnées d'un coût économique et social élevé : contraction du crédit, recul de l'investissement, aggravation du chômage et approfondissement de la pauvreté (Providence, 2025).

L'adoption, en 2024, de la règle du financement monétaire nul dans le cadre du programme économique et financier avec le FMI a marqué un tournant. Cette règle, en interdisant à la BRH de financer le déficit public, visait à couper tout lien inflationniste entre la création monétaire et le financement budgétaire. L'inflation, qui dépassait 40 % en 2022, est ainsi retombée autour

de 27 % en 2024 (FMI, 2024). Si ce résultat a renforcé la crédibilité externe de la BRH, il a également illustré le paradoxe de la stabilité nominale en Haïti : obtenue au prix d'une récession persistante, d'une détérioration de l'économie réelle et d'une précarité accrue pour les ménages.

Ainsi, la stabilité des prix, présentée comme un objectif indiscutable de la politique monétaire, se révèle en pratique ambivalente. D'un côté, elle permet de restaurer la confiance des partenaires internationaux et de préserver le pouvoir d'achat en limitant les hausses incontrôlées des biens importés. De l'autre, elle entraîne un effet d'éviction du développement, en comprimant le crédit et l'investissement, et en affaiblissant les capacités productives locales. Ce dilemme illustre parfaitement la théorie de l'incompatibilité des choix publics (Providence, 2022) : en privilégiant la stabilité des prix, la BRH sacrifie le financement public et la relance économique, confirmant que ces trois objectifs sont structurellement incompatibles dans un État fragile.

La stabilité des prix demeure une finalité affichée de la BRH, mais elle se traduit par des arbitrages qui fragilisent l'économie réelle et accentuent la dépendance externe. La période 2020–2025 montre que l'inflation, en Haïti, ne peut être durablement maîtrisée par des instruments restrictifs seuls, tant qu'aucune stratégie de production locale, d'inclusion financière et de souveraineté monétaire ajustée n'accompagne l'action de la banque centrale.

3.2. La stabilité du taux de change

La stabilité du taux de change constitue, aux côtés de la maîtrise de l'inflation, l'un des piliers de la politique monétaire haïtienne. Dans une économie caractérisée par une forte dépendance aux importations alimentaires, énergétiques et manufacturières, le taux de change joue un rôle déterminant dans la formation des prix

et dans la confiance des agents économiques. La dépréciation rapide de la gourde a longtemps été perçue non seulement comme un indicateur de déséquilibre macroéconomique, mais aussi comme un révélateur de la fragilité institutionnelle de l'État et de la faiblesse des capacités productives locales (Providence, 2025).

Entre 2020 et 2025, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a multiplié les interventions pour tenter de stabiliser la monnaie nationale. Ces efforts ont pris la forme de ventes régulières de devises sur le marché officiel, d'ajustements des réserves obligatoires sur les dépôts en dollars, et de mesures administratives ponctuelles destinées à limiter la spéculation. En 2020, une appréciation spectaculaire de la gourde fut observée, résultat d'interventions massives combinées à des restrictions réglementaires sur l'usage des devises (BRH, 2020). Toutefois, ce mouvement s'est avéré artificiel et temporaire : dès 2021, la monnaie nationale a repris sa trajectoire de dépréciation, illustrant les limites structurelles de la stratégie.

Les tensions se sont accrues en 2022, sous l'effet de la flambée mondiale des prix alimentaires et pétroliers liée à la guerre en Ukraine. Malgré des ventes de devises de plus en plus fréquentes, le taux de change a continué à se dégrader, révélant la contrainte des réserves internationales limitées. Celles-ci, largement dépendantes des transferts de la diaspora et de l'aide internationale, ne permettaient pas de soutenir durablement la parité de la gourde face au dollar (World Bank, 2022). La BRH se trouvait ainsi confrontée à un dilemme : défendre la monnaie au prix d'une érosion accélérée de ses réserves, ou préserver ses avoirs internationaux en laissant filer la dépréciation, avec ses conséquences inflationnistes.

À partir de 2023, la mise en œuvre du programme économique et financier conclu avec le FMI a renforcé la discipline monétaire.

La règle du financement monétaire nul, combinée à une gestion plus stricte des interventions de change, a contribué à ralentir la dépréciation et à stabiliser le taux de change autour de 130–135 gourdes pour un dollar (FMI, 2024). Si cette évolution a été saluée comme une avancée, elle reste fragile : la stabilisation observée dépend davantage du soutien des bailleurs et des flux de transferts que de la consolidation de bases productives internes.

Cette trajectoire illustre une nouvelle fois la logique d'incompatibilité des choix publics (Providence, 2022). Stabiliser la gourde implique d'épuiser les réserves et de restreindre la liquidité, ce qui contracte l'investissement et aggrave la pauvreté. Préserver les marges de financement de l'État ou soutenir l'activité économique suppose au contraire d'accepter une dépréciation, qui nourrit l'inflation et fragilise la stabilité monétaire. Chaque option révèle le caractère circulaire des arbitrages impossibles dans un État fragile.

La stabilité du taux de change apparaît ainsi comme une priorité incontournable, mais inatteignable dans la durée. Les interventions de la BRH ont permis des ajustements temporaires, mais elles n'ont pas modifié la structure fondamentale de l'économie haïtienne : dépendance aux importations, faiblesse du tissu productif, dollarisation partielle. En l'absence d'une stratégie intégrée de production et d'une souveraineté monétaire ajustée, la stabilité du taux de change ne peut être qu'un objectif transitoire, obtenu au prix de sacrifices économiques et sociaux.

3.3. La stabilité du système bancaire

La stabilité du système bancaire constitue un objectif essentiel de la Banque de la République d'Haïti (BRH). Dans un pays marqué par une forte informalité, une dollarisation partielle et une faible inclusion financière, les banques commerciales représentent le principal canal de transmission de la politique monétaire et

l'armature fragile sur laquelle repose la confiance du public dans la monnaie nationale. Assurer leur résilience est donc, pour la BRH, une condition sine qua non du maintien d'un minimum de stabilité macroéconomique et institutionnelle (BRH, 2020–2025).

Entre 2020 et 2025, plusieurs chocs exogènes et endogènes ont mis à l'épreuve la solidité du système bancaire. La pandémie de Covid-19 a fragilisé la solvabilité des entreprises et des ménages, réduisant la qualité du portefeuille de crédits et accroissant le risque de défaut. Le séisme de 2021 et la dégradation sécuritaire ont encore affaibli l'activité économique, augmentant les créances douteuses. Enfin, la dépréciation récurrente de la gourde a mis sous pression la gestion des dépôts en devises, accentuant la dollarisation et créant un déséquilibre structurel entre actifs et passifs bancaires (World Bank, 2022; FMI, 2023).

Pour répondre à ces risques, la BRH a adopté plusieurs mesures prudentes. D'une part, elle a renforcé les ratios prudentiels exigés des banques commerciales, en augmentant notamment les réserves obligatoires et en exigeant une couverture accrue des dépôts en devises par des avoirs liquides. D'autre part, elle a mis en place des dispositifs ponctuels de refinancement afin de préserver la liquidité des établissements financiers lors des périodes de tension (BRH, 2021). Ces interventions ont permis d'éviter une crise bancaire systémique, mais au prix d'une contraction durable du crédit et d'un renchérissement des coûts pour les emprunteurs.

Malgré cette relative résilience, la structure du système bancaire haïtien reste fragile. Elle est caractérisée par une forte concentration des dépôts dans quelques grandes banques, par une exposition importante aux risques de change et par une faible diversification des services financiers. En outre, la prédominance du secteur informel, qui échappe à la régulation, réduit l'efficacité

des canaux formels de transmission de la politique monétaire. Cette dualité alimente un cercle vicieux : plus l'économie informelle prospère, plus la base de dépôts formels se rétrécit, et plus la stabilité du système repose sur un nombre limité d'acteurs bancaires.

La stabilité bancaire, telle qu'assurée par la BRH entre 2020 et 2025, révèle donc un paradoxe. En renforçant la discipline prudentielle et en utilisant des instruments restrictifs pour contenir l'inflation et défendre la gourde, la banque centrale a contribué à préserver l'équilibre nominal du système financier. Mais ces mesures, en contractant le crédit et en freinant l'investissement, ont aussi réduit la capacité des banques à jouer un rôle moteur dans le financement de l'économie réelle. Autrement dit, la stabilité bancaire a été obtenue au détriment du développement économique et social, confirmant une fois de plus la logique d'incompatibilité des choix publics (Providence, 2022).

La période 2020–2025 montre que la stabilité du système bancaire haïtien reste tributaire d'un équilibre fragile, soutenu par les interventions de la BRH et par le respect des conditionnalités internationales. Si l'effondrement systémique a été évité, cette stabilité demeure défensive, dépendante des réserves externes et des instruments restrictifs, et peu orientée vers le financement productif. Pour qu'elle devienne un véritable levier de développement, elle doit être repensée dans une logique d'inclusion, de diversification et d'articulation avec les besoins économiques et territoriaux du pays.

Les trois objectifs affichés par la BRH — stabilité des prix, stabilité du taux de change et stabilité bancaire — reflètent les missions classiques d'une banque centrale. Mais dans le cas haïtien, leur mise en œuvre illustre une série de contradictions structurelles. La lutte contre l'inflation se heurte à la dépendance

aux importations, la défense de la gourde épuise les réserves internationales, et la stabilité bancaire se fait au détriment du financement productif. Ces tensions traduisent précisément ce que la théorie de l'incompatibilité des choix publics met en évidence : l'impossibilité de concilier simultanément les différents objectifs assignés à la politique monétaire dans un État fragile.

Conclusion du Chapitre 1

L'examen des mandats, des instruments et des objectifs affichés par la Banque de la République d'Haïti entre 2020 et 2025 permet de mettre en évidence la complexité de la politique monétaire dans un État fragile. L'histoire institutionnelle de la BRH rappelle que, depuis sa création, elle a été investie de missions classiques de stabilité monétaire et de régulation du système financier, tout en se voyant confier de manière implicite la responsabilité de soutenir la stabilité macroéconomique et politique du pays. Ce décalage entre mandat formel et pratiques effectives s'est accentué au fil des crises, confirmant que la Banque centrale ne peut se limiter à la neutralité technique qu'imposent les doctrines orthodoxes : elle devient, par nécessité, une actrice de survie étatique.

Les instruments mobilisés au cours de la période étudiée — ajustement des taux directeurs, modification des réserves obligatoires, interventions sur le marché des changes, émission des bons BRH — révèlent à la fois la richesse de l'arsenal disponible et les limites de son efficacité. Si les hausses de taux et l'augmentation des réserves obligatoires ont permis d'absorber une partie de la liquidité excédentaire, elles ont en même temps freiné l'accès au crédit productif. Les interventions de change, essentielles pour contenir la spéculation et limiter la dépréciation de la gourde, se sont souvent soldées par une érosion des réserves

internationales. Quant aux bons BRH, ils ont renforcé la discipline monétaire, mais au prix d'un coût budgétaire élevé et d'une contraction de la demande interne. Ces choix traduisent un paradoxe : les instruments de la BRH stabilisent ponctuellement l'économie, mais en accentuent la fragilité structurelle.

Les objectifs affichés — stabilité des prix, stabilité du taux de change et solidité du système bancaire — demeurent les piliers de l'action de la BRH. Pourtant, leur poursuite simultanée révèle les tensions constitutives de la politique monétaire haïtienne. La lutte contre l'inflation, largement importée et structurelle, dépasse la portée des instruments internes. La défense du taux de change, vitale dans une économie partiellement dollarisée, expose la banque centrale à une dépendance accrue aux transferts de la diaspora et à l'aide internationale. La préservation du système bancaire, enfin, bien que relativement réussie, repose sur un modèle de financement qui privilégie la consommation et l'importation au détriment de l'investissement productif.

Au total, l'analyse montre que la politique monétaire haïtienne, loin d'être un instrument autonome de régulation, est enfermée dans un cercle d'incompatibilités. D'une part, les objectifs statutaires de la BRH entrent en conflit avec les réalités socio-économiques et les urgences de court terme. D'autre part, les instruments utilisés, conçus pour des économies plus stables et plus intégrées aux circuits formels, peinent à produire les effets escomptés dans un contexte marqué par l'informalité, la dépendance et la fragilité institutionnelle.

Ce chapitre met donc en lumière une tension fondamentale : la politique monétaire haïtienne est pensée dans le cadre des doctrines orthodoxes et des prescriptions internationales, mais elle se déploie dans un environnement qui invalide en grande partie ces modèles. C'est cette tension que la théorie de

l'incompatibilité des choix publics permet de conceptualiser et d'expliquer. Elle postule que la BRH ne peut atteindre simultanément ses trois objectifs — stabilité monétaire, financement public et soutien au développement — sans générer des contradictions structurelles.

Cette conclusion ouvre la voie aux développements ultérieurs de l'ouvrage. Les chapitres suivants reviendront, d'une part, sur les théories économiques mobilisées par la BRH et, d'autre part, sur la pertinence de la théorie de l'incompatibilité des choix publics pour analyser les résultats concrets des décisions monétaires. L'analyse chronologique de la période 2020–2025, qui constituera le cœur de la deuxième partie, permettra de démontrer empiriquement que les choix de la BRH sont moins l'expression d'une stratégie cohérente que le reflet d'arbitrages contraint au sein d'un État fragile.

Travaux cités

BRH. (2020). *Note sur la politique monétaire*. Port-au-Prince: Banque de la République d'Haïti.

BRH. (2020–2025). *Notes sur la politique monétaire*. Port-au-Prince: Banque de la République d'Haïti.

BRH. (2021). *Note sur la politique monétaire*. Port-au-Prince: Banque de la République d'Haïti.

BRH. (2024). *Note sur la politique monétaire*. Port-au-Prince: Banque de la République d'Haïti.

- Étienne, S. P. (2007). *L'énigme haïtienne*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal. Récupéré sur <https://doi.org/10.4000/books.pum.15165>
- FMI. (2021). *Haiti: Staff Report for the 2021 Article IV Consultation*. Washington, DC: International Monetary Fund.
- FMI. (2023). *Haiti: Staff Report for the 2023 Article IV Consultation*. Washington, DC: International Monetary Fund.
- FMI. (2024). *Haiti: Staff Report for the 2024 Article IV Consultation and Program Engagement*. Washington, DC: International Monetary Fund.
- Lemay-Hébert, N. (2014). Resistance in the Time of Cholera: The Limits of Stabilization through Securitization in Haiti. *International Peacekeeping*, 21(1), 198-213. Récupéré sur <https://doi.org/10.1080/13533312.2014.910399>
- Mondélice, M. (2022). Facilitating Mobility Through Migration as Humanitarian Protection: Building on Lessons Learned from the North American and European Policies Regarding Haiti and Syria. *Revue québécoise de droit international*, 35(1), 151-178. Récupéré sur https://www.persee.fr/doc/rqdi_0828-9999_2022_num_35_1_2762

- Nesi, J. (2014). *Haïti à l'épreuve de la démocratisation : Faiblesse, reconstruction et réinvention de l'état (1986-2004)*. Schoelscher: Université des Antilles et de la Guyane - Thse de doctorat.
- Providence, C. (2022). *Les paradoxes du changement en Haïti : Politiques publiques et développement territorial*. Pointe-à-Pitre: Presses Universitaires des Antilles.
- Providence, C. (2025). *L'économie solidaire en Haïti : Femmes, territoires et initiatives populaires*. Québec: Editions Siences et Bien Commun.
- World Bank. (1986). *Haiti: Economic Memorandum*. Washington, DC: World Bank.
- World Bank. (2022). *Haiti Economic Update: Coping with Inflation and Insecurity*. Washington, DC: World Bank Group.
- World Bank. (2023). *Haiti Economic Update: Building Resilience Amid Fragility*. Washington, DC: World Bank Group.